

# Mémoire: Le respect.

6211-24-020

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable. (2 pages)

Sainte-Hélène de Chester, le 9 décembre 2009.

Je m'appelle Laurent Desloges, je demeure dans le rang 3 de Sainte-Hélène de Chester.

J'ai décidé d'écrire ce mémoire parce que je me sens pris en otage. Ce projet porte atteinte à notre bien-être, détruit la beauté de nos paysages et crée un profond malaise entre les gens. Les promoteurs de ce projet doivent faire un choix en conscience. Le plus important à respecter est le NON que les personnes directement impliquées vous disent. Même un projet qui se veut écologique ne doit pas être seulement une façade, il a des critères à respecter. Quand nous avons fait le choix de vivre avec la nature, ce n'est certainement pas dans un parc éolien. Que chacun se pose la question, est-ce que j'aimerais y vivre. Le Québec a une superficie de 1,700,000 km carré et 80% de la population vit près du fleuve, ce n'est pas l'espace qui manque. Ce projet n'est tout simplement pas à la bonne place. Pourquoi vouloir produire de l'énergie verte si on pollue sur d'autre plan. Vous n'avez pas le droit de changer notre choix de vie.

Présentement sur la terre nous devons corriger des erreurs commises par manque de conscience, n'en créons pas d'avantage.

Dans la Charte des droits et libertés de la personne, on peut lire :

L'article 46-1. Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité.

L'article 49. En cas d'atteinte illicite à un droit ou à une liberté reconnue par la présente Charte confère à la victime le droit d'obtenir la cessation de cette atteinte et à la réparation du préjudice moral ou matériel qui en résulte.

L'article 53. Si un doute surgit dans l'interprétation d'une disposition de la loi, il est tranché dans le sens indiqué par la Charte.

L'article 54. La Charte lie l'État.

Le chapitre III est réservé aux plaintes qu'on peut déposer au Protecteur du citoyen.

Je termine avec une phrase que j'aime beaucoup car elle nous amène à réfléchir et prendre les bonnes décisions. Avoir du respect pour les autres, c'est se respecter soi-même.

Merci de m'avoir permis de m'exprimer.

Laurent Desloges.



Marie-Elle Allaire, professeur de Yoga  
et Laurent Desloges, propriétaires  
Centre Ma Source